



Explication clause non concurrence

Par **barbebidul**, le **19/08/2008 à 13:55**

Bonjour à tous,
J'ai une clause de non concurrence dans mon contrat de travail.
Celle ci est rédigée convenablement et réponds aux trois critères qui sont espace, temps et nature.
C'est pour cette aspect que j'ai besoin d'aide:
Voici le texte qui pose problème
"de s'intéresser directement ou indirectement à une entreprise exerçant une activité pouvant concurrencer celle de".
Cela veut dire quoi s'intéresser. De créer son entreprise peut être compris dans le terme s'intéresser?
Je vous remercie d'avance pour votre réponse.